

TARIFS DES DROITS D'INSCRIPTION 2020-2021

Diplômes nationaux	Non boursières/ non boursiers	Boursières/ boursiers CROUS*	Étudiantes/ étudiants extra-européens
Droits de scolarité			
Licence, licence professionnelle, DUT, CPGE	170 €	Exonération	170 €
Master	243 €	Exonération	243 €
Doctorat et HDR	380 €	Exonération	380 €

* **Étudiantes ou étudiants boursiers** : Sur présentation de la notification de bourse CROUS de l'année universitaire 2020-2021 uniquement.

A noter : si après étude de votre dossier, le CROUS vous refuse le statut de boursier, vous devrez payer les droits d'inscription à La Rochelle Université.

Inscription en Auditeur libre : 122 €

Inscription en « cumulatif » : 170 € / **0 € (boursières/boursiers)**

Inscription à un diplôme complémentaire :

- Cursus Licence : 113 €
- Cursus Master : 159 €

Important : Chaque étudiante ou étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur (hors statut boursier) doit s'acquitter de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur. D'un montant de 92 €, elle doit être payée auprès du [centre régional des oeuvres universitaires et scolaires](#) CROUS de Poitiers.